

Réf: Dossier 201243

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INYATSI CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé « ICCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré 9ème tranche IMMEUBLE CUBE LOT 709 ILOT 31, Lot 709, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2023, et enregistrés à COCODY le 05 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INYATSI CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé « ICCI »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE : BTP-canalisation et drainage-Adduction d'eau ; Epuration des eaux usées et traitement ; Achat, importation et vente de matériels de travaux publics ; Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire se rattachant à l'objet ci-dessus. Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou achats d'actions ou de parts sociales.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré 9ème tranche IMMEUBLE CUBE LOT 709 ILOT 31, Lot 709, Ilot 31

Dirigeant(s) M POUWELS Arnold Jan (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04652 du 02/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32773/GTCA/RC/2023 du 02/05/2023

